

Conditions Générales de Vente et Mentions Légales

Article 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes et prestations de services conclus entre la société DIGIVOC et ses clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur leurs documents, et concernant tous les produits et services proposés par la société DIGIVOC.

Les présentes conditions générales peuvent être précisées, le cas échéant, par des conditions particulières ou un contrat négocié avec le Client.

Article 2 - Objet

La société DIGIVOC a pour objet la commercialisation d'une solution de sondages de satisfaction automatisée et multi canal pour entreprises.

Une fois le contrat conclu, la solution de sondage est soumise aux [Conditions Générales d'Utilisation](#).

Article 3 - Propriété Intellectuelle

Les droits de l'auteur du logiciel demeureront la propriété de DIGIVOC ou de leur créateur. Ils ne peuvent en aucun cas être transférés au Client.

Le Client est propriétaire des sondages réalisés grâce à la solution mise à disposition par DIGIVOC. La société DIGOVOC n'a pas de droit de regard et de maîtrise sur la réalisation de ces sondages. Tout en respectant l'article 6 et 7 des [Conditions Générales d'Utilisation](#).

Le Client garantit être propriétaire des bases de données client dont il fait usage pour réaliser ses sondages. Le Client garantit qu'il détient tous les droits légalement nécessaires pour utiliser ces informations et contenus, y compris les droits de propriété intellectuelle.

Article 4 – Déclarations CNIL

DIGIVOC n'intervient d'aucune manière dans l'établissement des bases de données.

DIGIVOC joue un rôle d'interface, de prestataire de services. Elle se contente de mettre à la disposition du Client un outil technique et matériel permettant une réalisation effective et efficace de statistiques par le Client.

En tant que sous-traitant, DIGIVOC ne saurait être assimilée à un responsable de traitement au sens de l'article de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978.

Il appartient donc au Client de procéder à l'ensemble des déclarations à la CNIL

concernant le fichier client utilisé pour réaliser les sondages.

Les obligations de DIGIVOC se limitent à garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Article 5 – Commandes

Toute commande passée par le Client auprès de la société DIGIVOC fait l'objet d'une proposition commerciale.

Celle-ci définit notamment le déroulement du projet, le nombre de sondages à réaliser, la période pendant laquelle ces derniers doivent être faits, ainsi que la durée d'engagement du client.

La commande devient ferme et définitive à compter de la signature du bon de commande par le Client ou lors du paiement en ligne (voir l'article 11.2 des présentes conditions générales de vente).

Toute commande comporte de plein droit acceptation des conditions générales suivantes et le cas échéant des conditions particulières précisées au moment de la commande.

Article 6 – Annulation - Modification

Le Client peut modifier ou annuler la commande avant tout commencement des travaux.

En cas d'annulation dans les conditions précitées, le Client sera néanmoins débiteur d'une indemnité égale à 10 % du montant total de la commande.

Toute modification devra faire l'objet d'un accord entre les parties.

Après le début des travaux, toute annulation donnera droit au profit de la société DIGIVOC au paiement de la totalité de la commande.

Article 7 - Configuration minimale

Le client reconnaît avoir été informé que le matériel informatique dont il est en possession doit avoir un niveau de performance minimum pour utiliser tout logiciel mis à sa disposition par DIGIVOC.

Tout recours ou réclamation l'encontre de DIGIVOC est conditionné par l'utilisation d'un matériel qui respecte le niveau minimum de performance requis.

Article 8 – Délais

Les délais sont donnés à titre indicatif et la société DIGIVOC ne pourra pas voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison ou de réalisation des travaux.

La société DIGIVOC s'engage à ce que sa plate-forme soit opérationnelle de six à minuit, cinq jours sur sept. Pendant cette période, le Client est libre d'utiliser la solution de

sondages.

Article 9 – Garantie des services

DIGIVOC garantit au Client le bon fonctionnement global du service.

DIGIVOC ne peut garantir les performances ou les résultats que le Client peut obtenir en utilisant le service. DIGIVOC ne s'engage que sur le nombre de sondages qui peut être réalisé ou sur la durée pendant laquelle ces sondages peuvent être faits.

Le Client gère librement la solution de sondage mis à disposition par DIGIVOC. Il définit lui-même l'identité des personnes à contacter, les questions à poser, le planning des appels, la validation de la campagne. Il assure le suivi des statistiques.

DIGIVOC n'a pas de droit de regard et n'a pas d'accès à cette plateforme qui est personnelle au Client.

DIGIVOC s'oblige à ce que le service soit opérationnel aux conditions définies avec le Client.

Article 10 – Prix

Les prix des services indiqués sur tout devis sont exprimés en euros (€), hors taxes. Sauf stipulations contraires dans les conditions particulières de l'offre commerciale, les prix sont valables trente jours à partir de l'émission du devis par la société DIGIVOC.

Un devis est toujours établi en fonction des besoins et des contraintes de chaque prestation et ne constitue pas une offre de prix standardisée applicable à une autre commande.

En mode projet, les coûts de télécommunication seront ajoutés au prix de la prestation de services, au tarif contractuellement défini avec le Client.

Pour avoir un aperçu des packages et tarifs employés par Digivoc, nous vous proposons de consulter le [tableau tarifaire](#).

Article 11 – Conditions de paiement

11.1 – Modalités de paiement en mode projet

Sauf conditions particulières, le prix est payable une fois les sondages réalisés.

11.2 – Paiement en ligne

Afin de valider l'achat d'un forfait sur le site Digivoc.com le client devra payer en une seule fois l'intégralité du montant de la location. La fonction « enregistrer ce devis » présent lors de la tarification est une facilité mise à disposition du client afin d'enregistrer un devis ceci dans l'unique but d'améliorer le confort d'utilisation du site internet ; ceci ne constitue donc en aucun cas une réservation ferme. Seul le paiement intégral du montant appliqué par

Digivoc et la réception par courrier électronique du bon d'échange qui en découle valide l'achat.

11.3 – Défaut et retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance est productive, sans mise en demeure préalable, d'un intérêt au taux légal.

Dans le cas de règlement en plusieurs échéances, le défaut de paiement d'un seul terme entraînera, de plein droit, l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance, et celle-ci portera aussitôt intérêt au taux indiqué ci- dessus.

Toute inexécution par le Client de ses obligations donne le droit à la société DIGIVOC d'arrêter ses propres prestations. La société DIGIVOC se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la réalisation des prestations de services en cours.

Article 12 – Données personnelles

DIGIVOC n'a pas accès aux données utilisées par le Client sur l'espace qu'elle met à la disposition de ce dernier. Elle ne contrôle pas et n'est pas responsable des informations, fichiers, images et autres contenus transitant par sa plate-forme.

En conséquence, le Client fera son affaire personnelle de tout recours de personnes sondées, qui serait fondé sur une atteinte à la vie privée et à ses données personnelles.

DIGIVOC n'est en aucun cas responsable en aucune manière du contenu des données qui pourrait être utilisé par le Client.

Pour plus d'informations nous vous proposons de consulter la [Charte de confidentialité](#).

Article 13 – Attribution de juridiction

Les tribunaux de Rennes seront seuls compétents pour connaître de tout litige né entre la société DIGIVOC et ses clients, relatif à la formation, à l'exécution, à l'interprétation ou l'extinction des présentes.

Article 14 – Droit applicable

Les présentes conditions sont régies et soumises au droit de la République française.